

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNEE REPUBLICAINE.

QUINTIDI 25 Fructidor.

(Ere Vulgaire).

Vendredi 11 Septembre 1795.

Adresse des Amis de la Paix et de la Réforme de la ville de Sheffield, réunis au nombre de dix mille, pour demander la paix au roi d'Angleterre. — Prise de l'isle située vis-à-vis d'Engenheim, par les Français. — Autre prise d'une isle située sur le Rhin, vis-à-vis Neuwied, et bombardement de cette place, par les Français. — Déroute des chouans du côté du Lion-d'Angers, par les troupes républicaines. — Vœux de diverses assemblées primaires. — Passage du Rhin par l'aile gauche de l'armée de Sambre et Meuse. — Prise d'assaut de la citadelle de Dusseldorff et capitulation de la ville. — Suppression de la commission militaire du Midi.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS DE LA BELGIQUE, DE LA SUISSE,
DE L'ITALIE ET DE GENEVE.

On ne reçoit plus à Paris d'abonnemens aux Nouvelles Politiques pour ces différens pays. Il faut s'adresser désormais :

Pour la Belgique, à Bruxelles, chez le citoyen Horgnies, au bureau des postes ;

Pour la Suisse & l'Italie, à Basle, à l'expédition des Gazettes, au bureau des postes ;

Pour Geneve, et les cantons de Suisse adjacens, à Geneve, au citoyen Molles, directeur des postes.

On a préféré de placer les bureaux d'abonnemens dans ces trois villes, comme étant les mieux situées pour ne point faire éprouver de retard dans la distribution.

Il ne sera fait aucune expédition pour la Belgique, la Suisse, l'Italie et Geneve, si l'abonnement n'est souscrit à un des trois bureaux ci-dessus désignés.

ALLEMAGNE.

De Francfort, le 29 août.

Des lettres de Londres, du 18, assurent que le gouvernement n'a pas renoncé à une descente sur les côtes de France, & que quatre régimens anglais, & plusieurs corps d'émigrés, arrivés d'Allemagne à Portsmouth, sur trente-cinq bâtimens de transport, sont destinés à une entreprise sur l'isle de Noirmoutier ; on ajoute que cette expédition sera commandée par M. le comte d'Artois, & fortement secondée par M. Charette, qui a déjà reçu un gros convoi de munitions, & dont l'armée ne tardera pas à être grossie par les paysans du Poitou des qu'ils auront fait la récolte.

Au reste on a peu d'espérance de conquérir Belle-Isle où plusieurs petits bâtimens sont parvenus à introduire des vivres ; d'ailleurs la récolte de l'isle suffit pour nourrir les habitans & la garnison pendant 3 ou 4 mois, & la moisson y est faite pour la mi-août.

Il y eut, le 14 août, à Sheffield, une assemblée des Amis de la paix & de la réforme, au nombre de 10 mille ; on y rédigea une adresse au roi pour l'inviter à faire la paix. Ce vœu seroit loin d'être rempli, s'il étoit vrai, comme l'assurent quelques gazettes anglaises, que la guerre

avec l'Espagne est sur le point d'éclater, & que milord Butte, ambassadeur à Madrid, doit en partir.

De Neuss, le 24 août.

Les français se sont emparés, le 19, de l'isle située vis-à-vis d'Engenheim, où ils font les batteries & travaillent avec beaucoup d'activité. Vis-à-vis de cet endroit ils ont élevé une très-haute batterie où ils ont conduit ce matin trente piéces de canon.

On n'est pas moins actif de l'autre côté du Rhin ; car depuis les états prussiens jusqu'au de-là de Kayserwerth, on ne fait que des batteries & des tranchées ; de manière qu'on voit à chaque mille pas des retranchemens avec six & huit canons.

Les français tiennent deux cents pontons prêts à Kayserwerth.

De Coblenz, le 30 août.

Il étoit trop tard hier pour mettre ma lettre à la poste : ne soyez pas fâché de ce retard, puisque je puis aujourd'hui vous annoncer la grande nouvelle que les républicains ont pris cette nuit, sans coup férir, la petite isle en face de Neuwied ; ainsi les républicains ont déjà traversé les deux tiers du Rhin. Les autrichiens n'en sont aperçus qu'à la pointe du jour. Nous entendons de ce côté une canonnade épouvantable.

Du 31. — J'ai passé toute la nuit sur la hauteur de la tour Blanche, pour voir le spectacle imposant que les apprêts du jour nous promettoient.

A une heure du matin, toutes les batteries de la forteresse d'Ehrenbreitsten & les batteries environnantes vomissoient un feu terrible. Ce n'étoit tout le long du Rhin, & jusqu'à Neuwied, qu'un feu de file de canon, nourri avec une effrayante activité. Le croirez-vous, au milieu de cette grêle de boulets, ce que j'avois regardé comme impossible, s'est effectué.

A quatre heures du matin, deux des ponts volans arrivèrent à la tour Blanche, après avoir essuyé le feu d'au moins cinq cents coups de canons, & sans aucun dom-

mage considérable. Les trois ponts restans tenteront cette nuit le même chemin.

Les autrichiens ont si mal dirigé les batteries de la forteresse, qu'ils ont endommagé une trentaine de maisons à Coblenz.

Nous devons donc nous attendre, pour cette nuit, à de nouveaux malheurs.

Les français brûlent Neuwied. A peine on éteint le feu qui prend à une maison, que deux autres deviennent la proie des flammes. Les français ont pris ce parti, lorsqu'ils ont vu les autrichiens établir une batterie au bout de la grande rue.

S U I S S E.

De Constance, le 21 août.

Les dernières lettres d'Italie marquent que les armées françaises se grossissent journellement à tel point qu'elles pourront bientôt agir offensivement. D'après le dire de plusieurs français qui, par le rôle qu'ils jouent dans les affaires, sont dans le cas d'être informés des vues de leur gouvernement, on croit être sûr que les vues des français sont fixées sur le Milanois, & que leur projet est de faire de l'Italie supérieure une république qui sera réunie à celles de Venise & de Gènes. Les mouvemens menaçans qu'ils font sur le Rhin n'ont d'autre objet que d'y contenir les autrichiens & de les empêcher d'envoyer des renforts en Italie.

Aussi-tôt que la flotte anglaise qui croise près des côtes de Gènes a eu appris que l'Espagne avoit fait sa paix avec les français, elle s'est emparée de tous les vaisseaux espagnols qu'elle a rencontrés.

F R A N C E.

DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE.

D'Angers, le 14 fructidor.

Une colonne de troupes républicaines, forte d'environ 800 hommes, sortie du Lion d'Angers le 11 de ce mois, s'est portée vers Gené, où elle a trouvé environ 2000 chouans qui, ayant prêté serment à leurs chefs de ne point reculer, ont tenu quelque tems avant de se mettre en déroute, & nous ont blessé une vingtaine d'hommes, dont aucun ne l'est dangereusement. Ils ont perdu, dans cette affaire, plus de trente hommes, & ont eu une très-grande quantité de blessés. On a remarqué parmi eux quelques hommes à cheval. Nous leur avons pris six chevaux.

DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

De Vitry-sur-Marne, le 21 fructidor.

L'assemblée primaire de la section du Midi de la commune de Vitry-sur-Marne, séance tenante, au rédacteur des Nouvelles Politiques.

C I T O Y E N,

Notre section, dans sa séance d'hier après-midi, a voté unanimement l'acceptation de l'acte constitutionnel, & en même tems, à la même unanimité, a improuvé & rejeté les décrets des 5 & 13 dudit mois, comme attentatoires à la souveraineté & à la liberté du peuple, notamment en ce qu'ils lui imposent, par un acte arbitraire de ses mandataires, la loi de nommer au prochain corps législatif es deux tiers de ses membres de la convention.

Nous vous prions d'insérer cet avis dans le plus prochain numéro. L'impudence que nous partageons avec toute la France, de connoître le résultat du vote général sur le sort de ces décrets, fait desirer ardemment à tous les bons citoyens que chaque section du peuple prenne comme nous le parti d'instruire le public, par la voie des journaux, de son arrêté sur ces objets importants.

Salut & fraternité.

Signé, HAYOT, président; DARTRE, secrétaire.

De Paris, le 24 fructidor.

L'unanimité qui regne dans les assemblées primaires de cette commune est vraiment un spectacle attendrissant pour le bon citoyen qui veut franchement atteindre le but de la révolution, lequel est une constitution de gouvernement solide, à l'abri des atteintes de toute ambition particulière, & protégé par un cede de loix adoptés librement par la nation toute entière.

Rien n'auroit troublé l'époque actuelle, qu'on peut appeler à bon droit l'ère du salut de la patrie, si de coupables ennemis de tout ordre intérieur n'eussent voulu se mettre en mesure, par une détermination impolitique & fautive, contre le danger de n'avoir plus mérité la confiance populaire. Ils n'ont pas rougi d'appeler le despotisme au secours de leur vanité alarmée : ils se sont trompés ; toutes les assemblées primaires ont rejeté leurs décrets des 5 & 13 thermidor, parce que ce décret est injuste, parce qu'il a tenté de faire brèche à la souveraineté nationale, en lui prescrivant des réélections forcées.

Sont-ce ces représentans que l'estime publique environne qui ont provoqué une telle loi ? Non, sans doute : confians dans les vrais principes dont ils ne se sont jamais écartés, ils n'avoient rien à redouter de la justice de leurs concitoyens ; mais ceux qui la redoutoient cette justice éternelle ont agi autrement. *... is fecit... cui prodest...* La nation se prononce contre eux ; il faut avertir la nation que ces mêmes ennemis ne négligeront rien pour fomenter la division dans les assemblées primaires ; mais il faut avertir aussi ces malveillans despotes qu'ils échoueroient dans leurs projets, & que la majorité absolue des citoyens n'a aucune faveur à accorder à ceux qui ont voulu attenter à la liberté des suffrages.

Cependant, faisons remarquer aux électeurs qui vont être nommés que les représentans intègres ne doivent pas être punis du despotisme de ceux de leurs collègues qui ont eu le front de mettre l'intérêt personnel de leur vanité, ou de toute autre passion, avant l'intérêt sacré de la liberté publique, dont la liberté dans les élections est la base fondamentale.

Le vœu des sections de Paris, constituées en assemblées primaires, n'est point douteux sur le rejet de la réélection forcée des deux tiers de la convention. Toutes ou presque toutes se sont prononcées aujourd'hui contre cette proposition, & il paroît certain qu'il y aura la plus parfaite unanimité ; cette unanimité sera la même pour l'acceptation de l'acte constitutionnel, parce que tous les citoyens, quel que soient leurs opinions politiques sur la meilleure manière de gouverner les Français, sentent qu'il faut fortement s'attacher au premier gouvernement qui se présente ; & que s'il a des imperfections on pourra le corriger sans secousse, sans révolution, dont personne ne veut ; quoiqu'en puisse dire ceux qui n'ont pas d'autre élément que ces révolutions déplorables.

Jamais les bons citoyens de cette grande commune n'ont

montré tant de zèle & d'empressement à se rendre aux assemblées primaires, qu'aujourd'hui : c'est que jamais un aussi grand intérêt ne les y a appelés ; c'est que jamais la douce espérance d'arriver à un bon gouvernement ne s'est présentée à eux avec plus de sécurité ; c'est enfin qu'après avoir passé par toutes les épreuves fatales du ferrocisme, de l'anarchie & de la tyrannie, la nation n'a jamais senti comme aujourd'hui le besoin d'atteindre par l'union & la liberté, la fin & le but de la révolution.

Pourquoi faut-il que ce tableau vrai de la disposition générale des esprits dans les assemblées primaires soit obscurci par les menées de la malveillance, & que les nombreux ennemis de la tranquillité générale trouvent encore une sorte d'appui hors de ces assemblées, si nombreuses, si sages, si imbues des vrais principes, que les discussions y sont toujours rappelées au véritable objet de leur institution.

Expliquons cette fatale contrariété, pour l'honneur du peuple français. Les anarchistes, les tyrans, les dilapidateurs, les désorganisateur de toute espèce, désespérés de voir leur règne toucher à sa fin, ont formé une phalange criminelle qui s'est grossie loin des assemblées primaires de tous les mécontents & de tous les ambitieux. Cette phalange assiege toutes les avenues des comités & les tribunes de la convention nationale, & a conçu le plan d'une lutte illégale contre la majorité du peuple français, réuni sous l'étendard de la liberté, en assemblées primaires, pour accepter la constitution, & pour nommer les membres de la prochaine législation.

La persévérance des travaux des assemblées primaires empêche les citoyens de ces assemblées de paroître aux tribunes de la convention, où leurs véritables ennemis siègent, tandis qu'ils ont des émissaires dans toutes les sections pour y épier leurs démarches, qu'ils vont ensuite altérer & corrompre pour abuser la convention sur les principes de liberté professés dans les assemblées primaires, de sorte que le premier effet de ces manœuvres est de semer entre nos représentans actuels & ces assemblées, des germes de haine & de divisions, & ceux qui se complaisent dans l'espérance de continuer par-là cette anarchie dont ils ont tant besoin, s'intitulent fastueusement des patriotes opprimés, parce qu'ils espèrent ainsi revêtir de l'indulgence, de la pitié, leur situation véritablement déplorable.

Quelques assemblées instruites de la perfidie de ce mouvement, ont arrêté que chaque jour elles nommèrent dix de leurs membres pour se rendre aux tribunes de la convention, afin d'y observer les effets de l'influence des prétendus patriotes opprimés, qui semblent avoir succédé *ab intestat* aux places de ces furies de guillotine, qui sanctionnoient ci-devant avec tant de fracas & d'applaudissemens les décrets dont Robespierre & consorts leur avoient d'avance indiqué l'objet.

Sans doute, la saine majorité de la convention, à la veille de jouir du fruit de ses utiles travaux, depuis le 9 thermidor, par l'acceptation de l'acte constitutionnel, rejette & rejettera les insinuations perfides que l'on va semer autour d'elle. Mais s'il existoit dans le sein du corps de nos représentans de ces âmes retrécies, chez qui l'amour du pouvoir & la fureur de la domination est un besoin plus vil, que l'intérêt général de la nation ; ne seroit-il pas à craindre, qu'en effet les flagorneries & les vociférations de tant de gens revêtus d'une houpelante trompense de patriotisme, ne fissent à la longue

un effet funeste & n'entraînaient dans l'erreur quelques hommes faibles & probes, toujours moins éveillés & moins actifs que les intrigans & les agitateurs qui les entourent & qui seuls font entendre leurs clameurs.

Quoiqu'il en soit de ces appréhensions, le vrai patriotisme les anéantira, comme il a anéanti le projet de mettre aux prises l'armée & le peuple de Paris.

Comme on a répandu que les assemblées primaires ne sont composées que d'une poignée de citoyens, menés par quelques intrigans, il est juste de dire que la plupart d'entre elles sont composées de 3 à 4 mille citoyens votans ; & que leurs délibérations se prennent après des discussions sages & réfléchies.

Les assemblées primaires des cantons de Gonesse, de Luzarche, d'Ecouen, de Beaumont, de Livry, tous du département de Seine & Oise, ont accepté la constitution & rejeté les décrets du 5 & du 13 fructidor, ainsi que les chefs-lieux de cantons, Saint-Denis, Pantin, Tavernay & Belleville. La totalité des communes réunies dans ces diverses assemblées primaires, s'éleve à plus de cent.

On assure que les communes de Lille, Rouen, Chartres, Poissy, Choisy sur Seine, ont pris la même délibération.

L'assemblée primaire du canton de Montmorency a accepté la constitution & les décrets du 5 & du 13. Celle de Boissy-le-Sec a tout rejeté.

Plusieurs maîtres de postes des environs de Paris ont reçu un ordre des comités de saint public & de sûreté générale, portant défense de donner des chevaux de poste à aucun voyageur, à moins qu'il ne soit porteur d'ordre ou de commission du gouvernement. Il y a lieu de croire que c'est une mesure générale pour tous les maîtres de poste.

On a renouvelé l'ordre aux citoyens de garde aux barrières d'examiner scrupuleusement les passe-ports de ceux qui entrent à Paris ou qui en sortent.

Un citoyen, qui est venu avant-hier de Saint-Denis à Paris, a trouvé sur sa route plusieurs piquets de cavalerie qui paroissent y être stationnés.

CONVENTION NATIONALE.

Présidence du citoyen BERLIER.

Séance du 23 fructidor, au soir.

Monnel annonce que le comité des décrets a reçu 476 procès-verbaux d'assemblées primaires ; dans le département des Ardennes, dix-huit communes ont accepté la constitution & le décret du 5 ; deux communes ont rejeté ce dernier décret.

Dans le département de l'Aisne, une seule commune a rejeté ce même décret ; toutes les autres ont accepté la constitution & le décret.

Dans le département de l'Aube, Troyes, Bar-sur-Seine & plusieurs autres, ont accepté la constitution & le décret ; le district de Pont-l'Évêque a également accepté l'une & l'autre ; on n'y nomme pour électeurs que des patriotes de 39.

Poullier dit que le district de Montreuil-sur-Mer a aussi accepté la constitution & le décret, nommé pour électeurs de vieux patriotes, chassés les royalistes. Gossuin en dit autant de la commune de Gravelines ; Taleau, de celle d'Honfleur ; Bourgoing, de 64 communes de la Manche & de celle de Verdun.

Un membre dit qu'un grand nombre de communes du Pas-de-Calais ont également accepté à l'unanimité. — Quoi? lui crient plusieurs voix. — Il lit les procès-verbaux; l'un porte qu'une assemblée a accepté à l'unanimité au nombre de 96 votans. — On murmure de nouveau.

Bourgoing annonce que 54 communes de département ont accepté la constitution à l'unanimité, & les trois quarts le décret.

Thibaudot demande que le comité des décrets adopte un mode uniforme de rendre compte des vœux des assemblées primaires, & emploie le tems nécessaire pour faire connoître ces vœux avec la plus grande exactitude.

Des citoyens d'Auxerre, qui se disent patriotes énergiques & purs, se plaignent d'être opprimés dans leurs communes; ils se plaignent d'un procès qu'on a intenté à de bons citoyens pour les éloigner des assemblées primaires.

On demandoit un sursis.

Non! dit Bourdon, n'accordez pas de sursis; on répandroit bientôt que pour effacer tous les crimes, il suffit d'accepter la constitution.

Boudin vient annoncer que les comités ne peuvent pas encore faire un rapport général sur la situation de Paris; mais il croit devoir rendre compte de deux faits qui ont eu lieu dans la journée.

On a fait dans la route l'essai d'une nouvelle espece de poteau pour y suspendre les réverbères; à l'instant on a répandu que c'étoient pour y pendre ceux qui n'accepteroient pas la constitution.

Il s'éleve de grands éclats de rire.

Le second fait est que des militaires, après avoir accepté la constitution, se sont rassemblés ce soir aux Thuilleries; leur présence jettoit des inquiétudes dans quelques esprits; les inspecteurs du Palais nationale les ont fait engager à se séparer: ils ont obéi aussitôt. — On applaudit.

Séance du 24 fructidor.

On lit plusieurs procès-verbaux; cette lecture est tout-à-coup interrompue par un particulier qui entre dans la salle en courant; une sentinelle, malgré laquelle il avoit franchi la porte, le suit pour l'arrêter; il se fait un mouvement assez vif: quelques membres s'élevent contre la sentinelle qui est entrée dans le lieu de la séance en armes; on observe qu'elle a fait son devoir.

Lecoindre-Puyravaux demande que l'assemblée approuve formellement la fidélité que ce garde a montrée, & désapprouve l'insolence de celui qui a osé violer la consigne. — Cette proposition est décrétée.

Un membre entame la lecture d'un rapport sur la navigation intérieure; il est interrompu par Cambacérés, qui obtient la parole au nom du comité de salut public.

Cambacérés donne lecture d'une lettre du représentant du peuple Gillet, qui annonce que le 20 de ce mois, l'aile gauche de l'armée de Sambre & Meuse a forcé le passage du Rhin entre Duisbourg & Dusseldorf, en présence d'une armée formidable; l'ennemi a été mis en pleine déroute; nous sommes maîtres de la totalité du duché de Bergue; la citadelle de Dusseldorf a été prise d'assaut & la ville a capitulé sur-le-champ: on a pris beaucoup d'ar-

tillerie & de munitions aux ennemis. Cette expédition est cause que cette partie de l'armée n'a pas encore accepté la constitution; elle lui sera présentée le premier jour où elle pourra prendre du repos: Gillet répond d'avance de son vœu, & que jamais nos braves soldats ne souffriront de tyrans.

Cette nouvelle excite, à plusieurs reprises, les plus vifs transports d'enthousiasme. L'assemblée décrète que l'armée de Sambre & Meuse ne cesse de bien mériter de la patrie.

Je demande, dit Merlin, de Douai, que cette brillante réponse aux affiches dont les amis de l'Angleterre tapissent les murs de Paris, soit imprimée & placardée dans cette commune; & envoyée, dit Deleville, à tous les départemens & armées. — Toutes ces propositions sont applaudies & décrétées.

Un secrétaire annonce que les districts d'Arcis-sur-Aube, ceux de Tonnerre, de Quarran, & plusieurs autres communes dont il a lu les noms, ont accepté la constitution & le décret du 5 fructidor à l'unanimité. — Applaudissemens.

Les vétérans invalides ont accepté hier la constitution & le décret du 5 de ce mois. — Applaudissemens.

Une députation de la section des Quinze-Vingts vient annoncer que cette section a aussi accepté la constitution & le décret du 5 à la presque unanimité. — On applaudit.

Le président applaudit au patriotisme de cette section: vous avez accepté, dit-il, la constitution & le décret du 5, vous eussiez émis un vœu contraire, vous n'en auriez pas reçu ici de reproche. L'assemblée respectera toujours la liberté des suffrages. — Vifs applaudissemens.

Sur la proposition du comité de sûreté générale, l'assemblée a supprimé la commission militaire du Midi: ce tribunal, a dit le rapporteur du comité, ne sauroit s'accorder avec les principes de la constitution; s'il faut quelquefois des moyens violens pour faire une constitution, c'est à la sagesse à l'achever.

Le membre qui avoit d'abord la parole, a achevé son rapport sur la navigation intérieure; il sera imprimé.

Bourse du 24 fructidor.

Inscriptions	30-28.
Hambourg	8300 à 8200.
Amsterdam	1 $\frac{5}{8}$ à $\frac{3}{4}$.
Bâle	2 $\frac{5}{16}$.
Gênes	
Livourne	

Les Souscripteurs et les Agens des Postes, dont les Abonnemens expirent à la fin de Fructidor, sont invités à les renouveler incessamment, s'ils ne veulent point éprouver d'interruption. Le prix est actuellement de 100 liv. pour six mois, et 50 liv. pour trois mois. Les Abonnés qui n'enverront point ce nouveau prix, recevront seulement la Feuille au prorata de la somme qu'ils auront adressée. Le Bureau d'Abonnement est toujours rue des Moulins, n°. 500.